

nime, renvoyé au président du conseil des ministres la pétition qui demande qu'un ordre du gouvernement interdise l'entrée de la Bourse au nouveau fonds Espagnol. Nous ne doutons pas qu'après une injonction si solennelle, le ministère, en protégeant nos fortunes contre les agens de la *camarilla* de Madrid; ne fasse enfin cesser le honteux tribut que nous payons depuis huit ans à la cour d'Espagne.

ITALIE.—Il paraît par les lettres suivantes, publiées dans la *Gazette de Bologne* du 29 Mars, que les Autrichiens prétendent avoir plus de maîtrise dans les états du Pape, que le Pape lui-même.

*Lettre du cardinal Benvenuti au général Geppert.*

Excellence, — Arrivé à Ancône, et pouvant faire usage de l'autorité de légat à *latere* pour rétablir le bon ordre dans ces provinces, et les rappeler sous l'obéissance du saint-père, leur légitime souverain, j'ai reçu la visite de quatre membres du gouvernement actuel et du chef de la magistrature, qui ont manifesté le désir de se jeter dans les bras de S. S., de dissoudre sans effusion de sang, les troupes qui leur sont soumises, et de remettre sur pied toutes les autorités civiles et militaires pontificales. Cette première ouverture et le désir de ces bons citoyens m'ont fait espérer de pouvoir régler toutes choses à l'honneur du saint siège. Je crois donc qu'il est de mon devoir de donner à votre Excellence cet avis, disposé que je suis à l'instruire du résultat définitif de mes opérations. *Si rien ne s'oppose de votre côté, à une suspension d'armes pour deux jours, je vous supplie de vouloir bien l'accorder.* — Ancône, 26 Mars.

*Réponse du général Geppert.* — J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre que votre éminence a bien voulu faire parvenir à mes avant-postes. Comme le seul but de l'entrée et de la marche des troupes impériales dans les états pontificaux est de rétablir le plein exercice de la souveraineté du saint-père et de son gouvernement, ma plus grande satisfaction sera d'y réussir sans combat, et par le seul effet de l'obéissance que S. S. a le droit d'exiger de ses sujets. En assurant donc à votre excellence que je suis dans l'intention d'occuper en ami la ville et la place d'Ancône, je dois déclarer que n'étant en guerre avec aucune autorité légitime, je ne puis entrer en négociation avec qui que ce soit, et que tandis que je continuerai les opérations militaires sans aucun retard, j'emploierai la force partout où je rencontrerai de la résistance. J'userai rigoureusement de tous mes droits à l'égard de tous ceux sur qui pesera la responsabilité. — Fénigallia, 28 mars 1831.